



REGIONALE D'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 30
Du Mardi 12 Novembre 2019
Au siège de la Ligue Réunionnaise de Football.

Présents : M. Karl MOULTSON Président, M. Bruno FONTAINE, M. Irshad ABDUL MUNAF, M. Jean Luc ROYER ; M. Aurélien MADIA, M. TOURON Eric administratif LRF.

Invités : M. Jean Yves LATCHIMY, M. Bernard BONNE.

Absents excusés: Mme Marie Claude BANOR, M. Didier RINGUIN VELLEZEN, M. Christophe RAMASSAMY.

Début de séance : 18h00

Adoption de procès-verbaux :

Les procès-verbaux n° 25 et n°26 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Auditions d'arbitres :

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre qui a officié sur un match avec incidents. Le Président fait lecture des différents rapports et demande des explications à l'arbitre. L'arbitre maintient sa description des faits de son rapport et regrette l'attitude de son arbitre assistant qui ne l'a pas trop soutenu dans ce match. Il fera un effort pour faire des rapports plus précis dans l'avenir.

La Régionale d'Arbitrage reçoit un arbitre pour lequel des reproches sont faits sur son comportement sur un match. Le Président procède à la lecture des différents rapports et demande des explications à l'arbitre. Celui-ci nie les faits. L'arbitre central a confirmé les faits reprochés sur son assistant, de plus ce n'est pas la première fois que la Régionale d'Arbitrage demande à cet arbitre de surveiller son comportement et de s'appliquer dans ses missions.

La Régionale d'Arbitrage décide de la mesure administrative suivante :

- 3 mois de non-désignation pour manquement à ses responsabilités au cours d'un match.

La Régionale d'Arbitrage devait recevoir un trio d'arbitre qui s'est excusé, ils seront reçus lors de la prochaine réunion.

La Régionale d'Arbitrage devait recevoir un arbitre pour des explications sur sa tenue lors d'un match. Il est absent non excusé, il sera reconvoqué mais n'est plus désignable.



Observations :

Un compte-rendu est fait sur les observations de la journée précédente et la programmation des prochaines journées en vue de valider les examens avant la fin de la saison.

Compte-rendu des secteurs :

Secteur nord :

Retour sur les tournois de week-end, le bilan est positif : les arbitres ont répondu présents.

Secteur Est :

Le week-end s'est bien passé. Il reste trois arbitres pour passer leur test de contrôle de connaissance.

Secteur Sud :

Un match en U 14 arrêté.

Un club présente des difficultés pour indemniser les arbitres.

Divers :

Un courrier explicatif sur les nouvelles lois du jeu applicables lors du 7^{ème} tour de la Coupe de France est en préparation et sera envoyé aux deux clubs qualifiés.

Le Président
Karl MOULTSON

Le Secrétaire